



AUBONNE

AVIS D'ENQUETE

La Municipalité d'Aubonne, conformément aux dispositions légales, soumet à l'enquête publique le projet de:

- constitution d'une servitude personnelle de passage à pied en faveur d'Aubonne la Commune, fonds servants parcelles 436, 2340, 2341;
- création d'un trottoir le long de l'avenue Abraham Hermanjat, entre le carrefour rue du Chaffard et route du Bois Elysée.
- modification du domaine public, emprise sur la parcelle 436 d'environ 47 m².

Le dossier d'enquête établi par le bureau d'études Rossier SA, géomètre à Aubonne, peut être consulté auprès des Services techniques durant les heures d'ouverture des bureaux et pendant le délai d'enquête, du 9 février au 12 mars 2018.

Les observations ou oppositions éventuelles sont à formuler sur la feuille d'enquête ou adressées à la Municipalité, par lettre recommandée, durant le délai d'enquête.

27308* La Municipalité



AVENCHES

AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions légales en la matière, la Municipalité d'Avenches soumet à l'enquête publique du 10 février au 12 mars 2018 inclus,

- SORTIE SUD / route de Donatyre
Sécurité et modération de trafic.

Le dossier est déposé au greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau.

Les oppositions motivées ou observations doivent être apposées sur la feuille d'enquête ou adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité d'Avenches durant ce délai.

273084 La Municipalité



BEX

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'article 7b de la loi sur la distribution de l'eau (LDE), la Municipalité de Bex soumet à l'enquête publique pour le compte de la Municipalité d'Ollon du vendredi 9 février au lundi 12 mars 2018:

- le projet de recaptage complémentaire des sources de La Rippaz.

Le dossier d'enquête peut être consulté au greffe municipal durant les heures d'ouverture.

Les observations ou oppositions motivées, doivent être formulées par écrit, directement sur la feuille d'enquête ou adressées, pendant la durée de l'enquête, par lettre recommandée au greffe municipal de Bex. Il ne sera pas tenu compte des oppositions ou observations déposées après l'expiration du délai d'enquête.

273103 La Municipalité



CRASSIER

ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les routes du 10 décembre 1991 et de la LATC du 4 décembre 1985, la Municipalité de Crassier soumet à l'enquête publique du 9 février au 12 mars 2017, le projet suivant:

- création d'un trottoir et d'une piste cyclable à la rue de la Tour

Le dossier est déposé au greffe communal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau.

Les observations ou oppositions éventuelles doivent être apposées sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé à la Municipalité, ceci durant le délai de l'enquête.

273083

La Municipalité



BAVOIS

AVIS AUX PROPRIETAIRES

Afin de se mettre en conformité avec la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LATC) et le Plan directeur cantonal (PDCn), la Municipalité de Bavois informe les propriétaires fonciers que

- la révision du Plan Général d'Affectation (PGA) est en cours d'élaboration.

Dans l'intervalle, et dans le cadre de projets de constructions, les intéressés (propriétaires ou promoteurs) sont priés de prendre contact avec la Municipalité, celle-ci se réservant le droit d'appliquer l'article 77 de la LATC pour refuser tout projet de nouveau logement non encore soumis à l'enquête publique.

Cet avis délie la Municipalité des obligations découlant de l'article 78 LATC. En conséquence, aucune prétention d'indemnité pour les projets établis selon les règles actuelles ne sera prise en considération par l'autorité.

Cet avis tient lieu d'information officielle.

273136

La Municipalité

Votre rendez-vous du vendredi
**Emploi
pour les pros**

Renseignements: Tél. 058 680 98 00 - faovd@publicitas.ch



feuille
des avis officiels

publicitas

Vous êtes abonnés à la

Retrouvez votre journal sur

www.faovd.ch



**feuille
des avis officiels**

les mardis et vendredis dès 6 heures